



## ' INFOS N° 11

Le bulletin d'information hebdomadaire est un outil de communication qui vous est destiné, aussi si vous souhaitez faire paraître une information, annoncer un événement sur la commune ou les communes du canton, ou **vous inscrire pour le recevoir, vous pouvez envoyer un courriel à [mairie-de-plumelieu@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-plumelieu@wanadoo.fr)**

Le bulletin d'information est désormais disponible tous les jeudis soirs uniquement en Mairie, dans les boulangeries et supermarchés de Pluméliau.

Publication, mise en page et impression : Commission cadre de vie

### INFOS MAIRIE

#### CONCOURS GASTOUNET

Toutes nos félicitations aux élèves des écoles ayant participé au concours Gastounet. La remise des lots a eu lieu la semaine dernière à Baud.

Félicitations plus particulières aux lauréats Khloé le Badezet, Amélie Rouvray, Lou Ann Oudar et Mathilic Darcel.

#### REVISIONS - EXAMENS

Une pensée pour vous en ces moments de révision et d'examens, bon courage à toutes et à tous.

#### LE BRUIT

Concernant les aboiements, ils sont soumis aux dispositions du Code de la santé publique :

article R.1334-31 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Durée, répétition, intensité... **Un seul de ces critères** suffit à constituer un trouble de voisinage. Ils ne sont pas cumulatifs. Ainsi, si le chien de vos voisins hurle à la mort, ou aboie tous les jours ou de longues heures durant, vous êtes dans votre droit en demandant au propriétaire de faire taire son animal.

#### **Que faire ?**

Essayer d'aller parlementer ! Un chien aboie généralement lorsque son maître n'est pas là, et votre voisin n'est peut-être pas conscient de la gêne que provoque son animal.

#### FERMETURE DE LA MAIRIE

La Mairie sera fermée le lundi durant les mois de juillet et août.

#### INFORMATION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DU MORBIHAN

#### NOUVEAU et GRATUIT

#### Pour tous les morbihannais CARTE MORBIHAN TOURISME

La carte Morbihan tourisme est réservée aux résidents morbihannais. Elle vous permettra de profiter de nombreux avantages, réductions et bons plans lors de vos prochaines visites ou activités. Pour se la procurer, c'est simple : connectez-vous sur [www.destination-morbihan.com](http://www.destination-morbihan.com), remplissez le formulaire et recevez votre carte gratuitement à votre domicile sous 15 jours.

Découvrez en quelques clics tous les sites partenaires de la carte MORBIHAN tourisme.

#### LA VITESSE

48% ! Excessive ou inadaptée, la vitesse est en cause dans près de la moitié des accidents mortels de la route. 3 000 vies par an pourraient être sauvées si chacun respectait les limitations. Pour parcourir 100 km sur autoroute, on gagne seulement 6 minutes en conduisant à 150 km/h au lieu de 130. Êtes-vous prêt à tout perdre pour gagner quelques secondes ?

Chiffres enregistrés aux radars pédagogiques de Pluméliau :

Rue de la libération : 49,98% des usagers roulent à plus de 50Km/h ; 3,56% à plus de 70Km/h

Rue de la résistance : 57,06% des usagers roulent à plus de 50Km/h ; 10,98% à plus de 70Km/h

### TRAVAUX

Travaux d'enrobés sur la route départementale N° 1 : route barrée du 17 juin au 4 juillet (du bourg de Pluméliau au bourg de Remungol) déviation par Moustoir-Remungol, merci de votre compréhension.

Les membres de la commission voirie procéderont à la visite des routes secteur ouest de la commune (St Hilaire / Talvern) le vendredi 20 juin.

## ENVIRONNEMENT

### Stop aux lingettes dans les toilettes !



Jetées dans les WC, les lingettes, comme de nombreux autres déchets causent de graves dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement : canalisations bouchées, pompes de relèvement des eaux usées abîmées, perturbations du bon fonctionnement des stations d'épuration...

Les lingettes usagées vont à la poubelle !

## VIE PAROISSIALE

Dimanche 22 juin : messe à 11 heures

## A L'ECOUTE DES ASSOCIATIONS

- ✓ 20<sup>ème</sup> anniversaire de la résidence de la Villeneuve : portes ouvertes le **20 juin** de 14h à 17h30 et le **21 juin** de 10h à 12h
- ✓ La kermesse des écoles publiques aura lieu le **dimanche 22 juin**
- ✓ Avec la participation et au profit des associations, **Coupe du Monde** sur grand écran à la salle Droséra (buvette) : le **vendredi 20 juin** à 21 heures Suisse/France, le **mercredi 25 juin** à 22 heures Equateur/France
- ✓ La FNATH (Association des accidentés de la vie), les permanences mensuelles auront lieu désormais à la salle Espace Droséra de 10h30 à 11h30. La prochaine aura lieu le **26 juin**
- ✓ Fête de la St Jean le **samedi 28 juin** à l'étang communal crêpes, grillades, fest-noz avec LE GOUDIVEZE et son orchestre grand feu d'artifices avec embrasement de la fouée - entrée gratuite- Organisation : Etoile sportive de Pluméliau HAND-BALL
- ✓ La kermesse de l'EPHAD aura lieu le **dimanche 29 juin** à partir de 14heures30

## INFORMATIONS COMMERCIALES

Retransmission du match Suisse/France sur grand écran au bar tabac LE MALISA vendredi 20 juin (barbecue à votre disposition)  
Cours d'art floral le lundi 23 juin de 14h30 à 16h au magasin PHYSALIS s'inscrire auprès d'Alexandra JEGOUZO au 02.97.51.81.75  
Marché le mardi matin place Jean Le Bec (plats cuisinés, poulet rôti, miel, charcuterie, légumes...)

## ASTUCES DE LA SEMAINE

N'hésitez pas à partager les vôtres : Astuce de A :

« J'ai vaporisé du vinaigre blanc sur les mauvaises herbes de mes allées, elles n'ont pas aimé, même les racines sont parties »

Mairie de PLUMELIAU – tél. 02 97 51 80 28 / fax 02 97 51 91 46

Courriel pour envoyer des informations ou s'inscrire pour recevoir le bulletin communal : [mairie-de-plumeliau@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-plumeliau@wanadoo.fr)

Ne pas jeter sur la voie publique – Imprimé par nos soins sur papier